Centre de référence en agriculture
et agroalimentaire du Québec
Comité apiculture

Colloque sur l'apiculture
Innovation, génétique, recherche d'ici et d'ailleurs

Le samedi 17 février 2007, ITA de Saint-Hyacinthe

La régie sanitaire des ruchers : l'exemple des Ruchers de Vincent

Vincent FORVEILLE, apiculteur

Les Ruchers de Vincent
La Polanquerie, Golinhac, France

Cette conférence a été réalisée grâce au soutien du programme « *Initiative d'appui aux conseillers agricoles* » selon les termes de l'entente Canada-Québec sur le Renouveau du Cadre stratégique agricole.

Note : Cette conférence a été présentée lors de l'événement et a été publiée dans le cahier du participant.

Vous retrouverez ce document sur le site Agrireseau.qc.ca

La régie sanitaire des ruchers : l'exemple des Ruchers de Vincent

Après guerre, les apiculteurs français perdirent beaucoup de leurs ruches de la loque américaine. Depuis, le paysage sanitaire apicole français a bien changé, voyant arriver ces dernières années un nouveau ravageur (varroa).

Toutes les maladies se retrouvent en France à des niveaux très variables. Mycoses, couvain sacciforme, loque européenne, loque américaine, acariose, nosémose, varroa, etc.

Ces maladies fleurissent d'autant mieux que les méthodes sanitaires des apiculteurs laissent souvent à désirer.

Beaucoup de mauvaises pratiques sont à corriger :

- équilibrage des ruches au printemps,
- pillage des ruches faibles,
- rotation insuffisante de nouvelles cires,
- mauvaise alimentation des abeilles,
- déficience protéique,
- récupération d'essaims naturels,
- multiplication des ruches à partir des non-valeurs,
- mauvaise lecture des symptômes,
- méconnaissance de la prophylaxie,
- mauvaise désinfection du matériel,
- utilisation d'antibiotiques (qui ne soignent que les abeilles, mais pas la ruche qui reste porteuse de bactéries),
- mauvais travail de sélection des souches.

Nombre d'apiculteurs exploitent des ruches sans avoir des notions sanitaires minimums, leurs ruches sont potentiellement des foyers de pillage d'où les maladies peuvent repartir.

Certaines maladies existent à l'état latent dans les ruches et se développent ou ne se développent pas. C'est l'environnement de la colonie qui fait la différence (l'apiculteur et ses mauvaises pratiques, les pesticides de l'agriculture, les conditions climatiques, et pour beaucoup le varroa par ses attaques ainsi que les produits servant à l'éradiquer).

Sur mon cheptel, je suis en contact avec plusieurs maladies. Au printemps, les variations de températures (refroidissement nocturne) provoquent souvent des mycoses sur le couvain en développement. Si les mycoses deviennent récurrentes, j'élimine ces colonies considérant que la maladie a des origines génétiques.

Je ne connais pas l'acariose.

Le virus du couvain sacciforme se développe surtout en situation de pénurie de protéines et disparaît très vite dès que les protéines reviennent.

Je n'ai jamais vu de loque européenne.

Je n'ai jamais eu à soigner mes ruches contre la nosémose.

J'ai quelques cas de loque américaine, entre 3 à 10 par an. Je détruis systématiquement les colonies et leurs cadres considérant que c'est la solution la plus rapide et qui évite toute reprise et propagation de la maladie.

Le varroa reste notre principal problème. Les effets induits restent difficile à estimer. En mordant et en affaiblissant l'abeille, il provoque à l'instar des pesticides l'arrivée des autres maladies. Il faut réduire au maximum la pression du parasite si on ne veut pas réduire d'autant la production de la ruche. La raison en est simple : une abeille affaiblie vit moins longtemps et sera renouvelée plus rapidement. Le coût en miel et en protéines est très élevé pour la colonie et la spermathèque de la reine durera moins longtemps.

Il existe un certain nombre de produits qui, faute de pouvoir éradiquer le varroa, le limite. Les produits les plus utilisés sont : le coumaphos, l'amitraze, le thymol, l'acide oxalique, l'apilifevar, l'acide formique, la roténone, les huiles essentielles et autres produits ayant plus ou moins faits leurs preuves.

Tous ces produits ont des avantages et des inconvénients. Le coumaphos et l'amitraze sont très efficaces, mais laissent des résidus qui très probablement inhibent la fertilité des mâles abeilles. Le thymol est moins polluant, peu cher, mais il peut un bon hivernage en provoquant l'arrêt de la ponte des reines à l'automne, tout en ayant contre varroa des résultats discutables. Apilifevar est proche du thymol, mais n'en présente pas tous les inconvénients. Malheureusement, il est cher. L'acide oxalique est très économique et de mise en œuvre facile, hors couvain.

En ce qui me concerne, j'utilise coumaphos en fin de saison parce qu'il ne perturbe pas à l'automne la mise en hivernage. Je suis en zone montagne et la période entre la production et l'hiver est très court. L'hiver est très long. Il est indispensable d'avoir des abeilles jeunes pour traverser l'hiver et donc de ne pas perturber la ponte à l'automne. L'hiver, hors couvain, j'emploie l'acide oxalique qui est beaucoup plus propre, peu cher et efficace. Si l'hiver est très long pour les ruches en montagne, il est aussi très long pour le varroa, ce qui est un avantage.

Santé des reines

Nous constatons depuis quelques années déjà que nos reines vivent de moins en moins longtemps. Je pense que le varroa en est un des principaux responsables (hormis les pesticides). La plus faible durée de vie des abeilles use plus vite la spermathèque des reines. De surcroît, celles-ci sont mal remplies par des mâles dont la fertilité est inhibée par les acaricides accumulés dans la cire des ruches, dû aux traitements anti-varroa pratiqués maintenant depuis de nombreuses années.